

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

Nº

/15.08.01

Monsieur le Président de l'équipe
de Football S.T.I.R. F.C.
B.P. 717 KIGALI

Objet: Demande d'utiliser le Stade Régional
de Nyamirambo pour les matchs de
championnat édition 1986 - 1987.

*Mis à la
réfection
notoire*
Monsieur le Président,

11/8/86
Faisant suite à votre lettre relative
à l'objet repris en marge, j'ai le regret de porter à votre connaissance que le
stade est fermé pour des raisons de réfection et d'entretien.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

FICHE DE TRANSMISSION

A : DIRECTION SPORTS
& LOISIRS

19/8/86

Pour suite à débattre

Pour approbation

Pour signature

Pourrions-nous en parler ?

Venir me voir

Comme convenu

Suite à votre demande

Noter et retourner

Pour information

A classer

Commentaires Projet de lettre pour dire à l'équipe STIR que le stade des Olympiades est fini pour travaux de réfection et entretien.

Pa : Li - joint la lettre #01160/040907/0 du 22/7/86,
au Rattaché de Bypumba demandant son terrain à l'équipe STIR pour les matchs des championnats

Date : 6 - 8 - 86

De :

aff 867 *Q*



S.T.I.R. F.C.



A traiter par	D G S C
Date entrée :	17/7/86
N° Classement :	5673/15, 08 Fév 86

Date..16.07.1986....

Ministère
D 28.7.86
projet

Réf.:

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
K I G A L I.

Objet:

Demande autorisation d'utiliser
le Stade Régional de Nyamirambo
pour les matches de championnat
édition 86-87.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de recourir à votre
haute compétence pour solliciter l'autorisation d'utiliser le Stade
Régional de Nyamirambo pour les matches de championnat édition 1986-1987.

Cette demande ne concerne pas les
entraînements et nous sommes par ailleurs disposé à verser une caution
fixée sur base du montant prévu pour la location de ce Stade.

Comptant sur votre habituelle compréhension,
nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre
considération distinguée.

TWAGIRAMUNGU Faustin

Président du Club STIR-FC.-



ISHYAKA , UBUSABANE , KUGANZA

B.P. 717 Tél: 6465 KIGALI

/M.CY./

REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE BYUMBA

Byumba, le 22 Juillet 1986

N°.1160../04.09.01/10

A traiter par	<i>PCY</i>
Date entrée :	23/07/86
N° Classement :	583635.08

*Si vous : pour
programmation*

Militant Directeur Général et Président
du Club
S.T.I.R./F.C.

N 25-7-86

Militant Directeur Général,

*BSE
1111/86*

Référence faite à votre lettre Réf. 2.02/
1111/86 du 16/7/1986 relative à la demande de disposition du
Stade Régional de Byumba pour le championnat 86-87,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre demande est exhaussée mais à condition de respecter ce qui suit :

- La Préfecture de Byumba disposant elle-même d'une équipe qui sera inscrite au championnat 86-87 Deuxième division, il faudra contacter la FERWAFA pour arranger le calendrier de rencontres tel que notre équipe ne soit pas obligée de jouer, faute de disponibilité du terrain, ou les avant-midi ou les Samedi ou un autre jour de la semaine.

En bref, votre Equipe jouerait à Byumba lors de la sortie de la nôtre.

- Le club STIR devra payer 10% des recettes réalisées avec un minimum de 20.000 FRW.

L'intervention de la FERWAFA qui me lit en copie est sollicitée pour l'arrangement supra mentionnée qui permettrait aux deux équipes de se servir du même terrain à des heures convenables.

... / ...